

Bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% !

Patrimoine des Pays de l'Ain est la Fédération des associations patrimoniales et culturelles du département de l'Ain.

Fondée en 1965, elle œuvre depuis près de 60 ans à la recherche et diffusion des connaissances sur les patrimoines du département, par des missions d'inventaire, publication, formations, visites, conférences...

Reconnue d'utilité publique depuis 2007 et forte de ses 130 associations membres, la fédération assure la mise en réseau des acteurs du patrimoine et apporte son soutien logistique en faveur de la sauvegarde du patrimoine. Ce statut lui permet de délivrer des reçus fiscaux aux donateurs.

10€

Vous ne payerez que 3,40 € après réduction fiscale

20€

Vous ne payerez que 6,80 € après réduction fiscale

50€

Vous ne payerez que 17 € après réduction fiscale

100€

Vous ne payerez que 34 € après réduction fiscale

200€

Vous ne payerez que 68 € après réduction fiscale

500€

Vous ne payerez que 170 € après réduction fiscale

999€

Vous ne payerez que 339,66 € après réduction fiscale

Une réduction de 60% est aussi valable, au titre de l'article 238 bis du CGI, pour les entreprises qui apportent leur concours en numéraire, en nature ou prestation.

Restauration du Monument aux Morts de Pont-de-Veyle





Le projet

Fort de ces éléments retrouvés, la Ville de Pont-de-Veyle porte le projet de rendre à la Victoire et la vasque leur place originelle.

L'une des athéniennes étant manquante, il sera possible de réaliser une copie. Toutefois, le cippe et son pot-à-feu sommital, situés à l'arrière de la statue, ne seront pas restitués dans l'immédiat.



La commune lance un appel à la générosité pour l'aider à financer la rétrocession, le déplacement et les travaux de remise en place de la Victoire et des deux athéniennes : le coût de l'ensemble de l'opération s'élève à 15000 €.

Inauguré le 25 juin 1922, ce monument aux morts a été réalisé sous la conduite de l'architecte burgien Louis Pochon par l'entreprise de pierres pont-de-veyloise Puby et Rolland, le sculpteur lyonnais Romeo Rigola et le marbrier-sculpteur isérois Claudius Cochet.

Par un concours de circonstances, ce monument a été pour partie démembré au début des années 1980 ; il ne subsiste aujourd'hui que l'exèdre portant les noms des soldats disparus lors des différents conflits internationaux.

Des travaux de recherche sur le territoire ont permis de repérer l'un des éléments majeurs de ce monument : la statue de la victoire ailée portant une couronne de laurier, ainsi qu'une des athéniennes, vasques sur 4 pieds inspirées de l'antiquité.

Oui je fais un don pour la restauration du monument aux morts de Pont-de-Veyle

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Ma participation est de€
Je souhaite un reçu fiscal pour bénéficier d'une réduction d'impôts

Je complète des informations ci-dessus et j'établi mon chèque à l'ordre de

Patrimoine des Pays de l'Ain

J'envoie mon chèque et ce bulletin à :

**Patrimoine des Pays de l'Ain
34 rue général Delestraint
01000 BOURG-EN-BRESSE**